ment devant la justice l'explication de sa conduite brutale.

On vient d'arrêter la nommée Joséphine Rieu, colporteuse, âgée de 30 ans, pour vol commis dans une maison de cette ville où elle se présentait sous prétexte d'offrir des marchandises.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 26 centimes à l'hectolitre.

Le Maire de la ville de Lille donne avis que le Musée des tableaux, nouvellement agrandi, sera rouvert au public à dater du dimanche 10 de ce mois, à deux heures de l'après-midi, et que, par mesure exceptionnelle, on sera admis à le visiter pendant toute la semaine suivante.

On écrit d'Amiens :

« Notre ville vient d'être le théâtre d'un sinistre des plus déplorables.

» Dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a détruit une partie de l'important établissement de tissage mécanique de M. Cosserat, au faubourg de Ham.

» Vers deux heures et demie du matin, la cloche du beffroi a commencé à donner le signal d'alarme, et pendant près de trois heures, son tintement lugubre n'a cessé de se faire entendre.

» Le feu s'est déclaré dans le bâtiment principal, haut de 5 étages sur 27 mèt. de long et 9 de large, renfermant le moteur à vapeur, les métiers servant aux préparations et une forte quantité de marchandises. Les progrès de l'incendie ont été si rapides que les efforts ont dû se borner à le circonscrire dans ce bâtiment et à préserver les constructions voisines.

» Les pompiers, aidés par les militaires de la garnison et un grand nombre d'habitants, se sont mis à l'œuvre avec leur zèle accoutumé ; ils sont parvenus à préserver complètement le nouvel atelier de tissage, et se sont rendus maîtres du feu vers cinq heures du matin.

» Grâce aux bonnes dispositions prises, il n'y a eu aucun accident à déplorer ; mais la perte matérielle est considérable : elle est évaluée à 250,000 fr., couverts par une assurance à la compagnie le *Soleil*.

» Par suite de ce sinistre, 240 ouvriers sont aujourd'hui sans travail ; on espère néanmoins que dans trois semaines ou un mois ils pourront rentrer dans leurs ateliers.

» On ignore la cause de cet incendie, mais on ne l'attribue point à la malveillance. »

FAITS DIVERS.

L'année 1861 sera précoce, si l'on en juge par l'état actuel des arbres à noyaux à Paris et aux environs. On voit déjà des pêchers et des amandiers fleuris ; les pruniers et les poiriers bourgeonnent, ainsi que les lilas ; les maronniers vont donner des feuilles, et on voit lever les petits pois en pleine terre dans les belles expositions. Quant aux petits pois et aux haricots verts, ils ne manquent pas chez les grands *verduriers*, mais ils viennent d'Algérie, et les gourmets en savent le prix.

— Parlant de l'exposition chinoise des Tuileries, le *Sport* dit :

« La fameuse pagode, proclamée pagode d'or, et placée au beau milieu du salon d'exposition, est en cuivre et même peu dorée. Mais la surprise qu'elle devait causer n'a pas été produite par son extérieur. Une main, une main considérable, dit-on, s'étant aventurée la première au déballage de la pagode, dans la cavité de ce monument-joujou, d'une destination obscure, en tira un assez grand nombre de petits papiers imprimés. Qu'était-ce donc que ces petits papiers?

» L'interprète chinois fut aussitôt appelé pour traduire ces mystérieux secrets que le grand empereur de la Chine dérobait si intimement à tous les yeux : Des secrets d'État, sans doute ! Et l'interprète lut alors, au profond étonnement des assistants dont le cœur battait fort ; il lut, que lut-il ? Une série de recettes pour faire des confitures !!! pour confectionner des gelées de prunes bleues, des marmelades célestes de coings, des suprêmes de cerises au jus divin d'ananas !

» O nations de l'extrême Orient, à quels souverains êtes-vous donc livrées !!! »

Un sinistre commercial d'une grande importance vient de jeter la perturbation sur notre place, écrit-on de Sens à la *Constitution* d'Auxerre. La maison de banque dirigée par M. Mouchoux a suspendu ses paiements, et lui-même a été incarcéré. Des évaluations sérieuses établissent un passif de 1,400,000 fr. et le déficit approcherait d'un million.

Voici, au sujet de cette faillite, quelques détails que nous reproduisons d'après le *Sénonais :*

« La ville de Sens est depuis deux jours sous le coup d'une émotion profonde produite par le dépôt du bilan de M. Mouchoux, banquier. Sa maison qui paraissait offrir les plus solides garanties à la confiance publique, frappe dans son désastre un nombre considérable de personnes de notre arrondissement. Plus de trois cent soixante déposants, dont la plupart sont de modestes ouvriers, de petits commerçants, de petits rentiers, de pauvres vieillards, de malheureux domestiques, avaient mis entre ses mains le fruit de longues épargnes ; ces dépôts atteignent le chiffre énorme de près d'un million : le surplus du passif, s'élevant à environ 1,200,000 francs est formé par les comptes courants. Pour tout actif, il ne se trouve guère que des valeurs immobilières évaluées 300,000 francs, que frappe déjà une hypothèque connue de 111,000 francs.

» Pour expliquer cet effrayant déficit, M. Mouchoux allègue la nécessité où il se serait trouvé de réaliser à perte des valeurs de bourse, dans lesquelles il avait eu l'imprudence d'engager des sommes immenses.

» Nous ne devons point nous faire l'écho des bruits qui circulent au sujet de cette catastrophe, mais nous pouvons dire qu'elle a assez attiré l'attention de la justice pour que les sévères investigations auxquelles elle s'est immédiatement livrée ne laissent rien d'inconnu ni d'inexpliqué. »

On lit dans le *Courrier du Havre*, du 7 mars :

« On a encore présent à la mémoire le procès de ces deux jeunes gens suisses qui ont été condamnés en Cour d'assisses pour soustraction de sommes considérables et abus de confiance au préjudice de la maison Schmiet et Muller, dans laquelle ils étaient employés.

» Cette même maison vient d'être encore victime d'une perte d'argent assez forte ; il s'agit d'une somme de 12,000 francs en billets de banque et 600 francs en espèces, qui avaient été remis à un petit commis, nommé Lepage, âgé de 14 ans, avec mission d'effectuer plusieurs versements chez d'autres négociants. Depuis ce moment le jeune homme n'a pas reparu au bureau. En prévision du cas où il aurait voulu fuir à l'étranger, des perquisitions ont été faites à bord du steamer transatlantique *Arago*, sorti hier de notre port, mais elles sont restées infructueuses ; toutefois, un agent de la force publique a pris passage jusqu'à Cowes pour compléter ses recherches dans toutes les parties du steamer.

» De son côté, au Havre, la police n'est pas restée inactive ; déjà, l'on a acquis la quasi-certitude que le jeune employé ne s'est pas embarqué pour l'Amérique mais qu'il a pris passage à bord du bateau de Honfleur et s'est dirigé sur Pont-l'Evêque, pour gagner sans doute la capitale. La police s'est rendue à Honfleur ; vers midi, une dépêche a été transmise à la police de Paris, et, cette après-midi, le chef de sûreté de la police du Havre, ainsi que M. Muller, négociant, ont pris le train de deux heures pour la même destination.

» Une particularité assez curieuse, c'est que les factures, non acquittées bien entendu, ont été renvoyées sous bande à la maison Schmidt et Muller.

» Le jeune Lepage n'en était pas, il parait, à son coup d'essai ; depuis sa fuite, on a appris qu'il s'était approprié une somme de 100 francs qui lui avait été confiée pour être versée à la poste. »

— On cultive depuis quelques années, dans l'établissement d'un jardinier-fleuriste de Montpellier, le blé géant de Sainte-Hélène. Il a été observé avec exactitude et reconnu comme devant occuper une des premières places parmi nos céréales. — Voici le résultat de trois années d'observations :

En 1856, M. B. sema 40 grains de blé géant. Sur ce nombre, un seul leva et produisit 22 épis qui produisirent 2,000 grains. Cette plante, étant seule, prit une grande étendue, et devint d'une hauteur prodigieuse. La paille de ce blé rivalise de grosseur avec nos petits roseaux, puisqu'elle est employée dans cet établissement pour soutenir, comme tuteur, les petites plantes. En 1857, ayant semé 68 grains à trois pouces l'un de l'autre, dans un terrain assez léger et ombragé par quelques arbres (ce qui ne pouvait que lui porter préjudice), cependant le résultat fut assez satisfaisant, puisque 68 grains produisirent 7 litres de blé (chaque litre contient seize mille grains environ). En 1858, on a semé 2,000 grains sur une surface de 7 mètres de largeur sur 21 mètres de longueur, dans un terrain un peu léger. Quoique semées tard, les plantes devinrent très belles et firent, l'une dans l'autre, de 180 à 182 montants chacune, qui ont acquis la hauteur de 5 pieds 6 pouces, et beaucoup de 6 pieds. Le produit de cette année a été de 400 pour un, puisque 2,000 grains ont produit 50 litres (un setier). — Ce blé renferme plus d'un vingtième de gluten de plus que les meilleurs blés que nous avons dans le pays, puisqu'il absorbe une plus grande quantité d'eau qu'aucun autre. On a vendu 7 litres de ce blé de la récolte de 1857, dont le résultat n'est pas connu ; mais s'il a produit dans les mêmes proportions, c'est à dire quatre cents pour un, les litres ont dû donner 28 hectolitres ou 56 setiers.

On peut voir par ces résultats qu'elle est la prodigieuse fécondité d'un seul grain, cultivé pendant trois années avec soin et patience.

D'après les observations de M. B., ce blé devrait être cultivé dans un terrain gras et substantiel, et semé de bonne heure.

— « L'usage seulement fait la possession, » a dit avec raison le fabuliste, mais il paraît que, même dans ce siècle si affamé d'or, il se trouve encore quelques personnes qui ne partagent pas cette opinion.

Il y a quelques jours, s'éteignait, dans un pavillon situé à Sanvic, rue de Lombardie, une veuve octogénaire, dont les héritiers demeurent à Paris. Elle n'avait pour compagne qu'une brave servante, dans laquelle elle avait placé toute sa confiance. Conformément à la loi, dans le délai voulu, M. le juge-de-paix du canton Nord, assisté de son greffier, se présenta au domicile de Mme veuve L... pour y opérer une apposition de scellés. Il fut reçu par la domestique, qui l'aida dans l'accomplissement de ses fonctions et lui fit même un aveu des plus importans. D'après elle, Mme veuve L... aurait déposé, sous terre, dans un endroit retiré du jardin, une somme de 17500 francs. M. le juge-de-paix se fit aussitôt accompagner de la servante qui, prenant elle-même une bêche, enleva quelques mottes de terre jusqu'à une profondeur de 50 centimètres et mit à nu un pot de grés qui, vérification faite, renfermait exactement, en rouleaux d'or, la somme indiquée.

On ne saurait trop louer l'honorable conduite de cette servante, dont la probité est d'autant plus méritoire, qu'elle seule était dans la confidence de sa maîtresse, les héritiers eux-mêmes ignorant complètement l'existence de ce petit trésor.

— On écrit de Toulon, le 2 mars, au *Messager du Midi :*

« Le fameux *serpent de mer*, qui a si longtemps donné la chair de poule aux abonnés du *Constitutionnel*, est détrôné aujourd'hui par l'*araignée monstrueuse* et nom moins maritime qui effraie tout le littoral de la Méditerranée.

Le monstre sous-marin a été vu par un piongeur toulonnais qui recherche les boulets perdus à la suite des exercices de tir des vaisseaux canonniers.

» Il vient de se passer sur nos côtes, aux environs des îles d'Hyères, une aventure sous-marine qui prouve que les mers les plus explorées peuvent cacher dans leurs profondeurs inconnues des êtres mystérieux, dont la rencontre peut occasionner une surprise dangereuse.

» Il existe par le travers du mouillage de la Badine quelques roches isolées en pleine mer qui servent à placer le but destiné à rectifier le tir des vaisseaux canonniers.

» A la suite des exercices, un grand nombre de projectiles égarés vont se perdre à la mer, et quelques pêcheurs se sont adonnés à l'industrie d'aller les rechercher en plongeant, car chaque boulet retrouvé se paie 75 centimes, et il arrive souvent que, la chance aidant, ce pénible commerce devient très lucratif.

Il y a peu de jours, un de ces hardis plongeurs se livrait avec ardeur à ce travail et était en train d'explorer le fond, lorsqu'il se trouva tout à coup en présence d'une araignée monstrueuse, ayant plus de trois mètres de développement, et dont les yeux à fleur de tête et d'une dimension extraordinaire se fixaient sur lui d'un air courroucé et avec une tenacité effrayante.

» L'émotion de ce malheureux fut telle qu'il oublia sa position et voulut pousser un cri ; puis, dans un état désespéré, fou de peur et se débattant contre l'asphyxie, il retrouva dans son effroi une agilité surnaturelle pour remonter à la surface de l'eau.

» Comment a-t-il pu rentrer dans sa barque et regagner ensuite la terre ? Il n'a jamais essayé de s'en rendre compte ; mais, depuis cet incident, la vue de la mer lui est devenue insupportable, et il ne s'en approche qu'avec un saisissement pénible et douloureux. Aussi a-t-il déclaré qu'il ne plongerait plus, dût-il trouver des monceaux d'or à la place des lourds projectiles dont la recherche faisait autrefois toute sa joie.

Il est assez probable que ce prétendu monstre marin devait être un énorme *poulpe*, qui, dérangé de son silencieux domaine, s'était hérissé en présence de son malencontreux visiteur.

» Il n'en est pas moins vrai que cet être extraordinaire pouvait être excessivement dangereux, car il est constaté que tous nos rivages

---

dre? une parole imprudente. Je n'étais qu'un enfant, lorsqu'il y a quinze ans je voulais donner des leçons de sagesse au roi mon père. La pensée d'un homme embrasse tout, le présent et l'avenir ; mais il faut des instruments à cette volonté : il faut des bras pour récolter les fruits du germe qu'on a semé ! Si j'avais pu agir seul, je serais tranquille maintenant et certain du succès. Qui m'aurait deviné? Est-ce le sénat, qui me laisse lever sous ses yeux deux armées ; qui n'a pas reconnu ma main dans le manifeste d'Hellichius, et se contente de me fermer les portes de Stockholm après que j'ai donné aux deux princes mes frères, le prétexte qui leur manquait pour avoir des soldats? Est-ce cette foule crédule que j'ai affamée depuis un an, pour la faire hurler de joie en lui jetant aujourd'hui un morceau de pain? Est-ce cet honnête Rudbek qui croit à la sincérité des pleurs, et qui ne sait pas encore que demander à un homme un serment, c'est le mettre à l'aise pour mentir ? Mais avant le moment marqué, la vérité peut se faire jour : la fidélité peut peser à des confidents ! N'importe ! le sort en est jeté ; heureux ou malheureux, il faut accepter le dénoûment de la comédie que j'ai jouée. C'est le trône ou l'exil, la mort peut-être...

Le lendemain, 19 août, à dix heures du matin, Gustave se rendit à l'arsenal. Il y trouva rassemblée une nombreuse troupe de jeunes officiers qui lui étaient dévoués : il traversa la ville à leur tête, et au milieu du peuple, de ses alliés de la veille, qu'il reconnaissait et qu'il appelait par leurs noms, il retourna au château au moment où la garde montait et descendait. Là, jetant le masque, il déclare qu'il a résolu de se tirer de la dépendance honteuse où le tenait une noblesse insolente, et proteste qu'aucun Suédois n'a le pouvoir arbitraire plus en horreur que lui. Comme il finissait sa harangue et recevait leur serment de fidélité, un sénateur demanda à être introduit : Gustave lui fait donner l'ordre de se rendre au sénat, où bientôt il ira lui-même : mais à peine les sénateurs sont-ils en séance, que trente grenadiers s'emparent des portes et les retiennent prisonniers. A partir de ce moment, la révolution fut faite. Le comité secret se sépara de lui-même quand il vit qu'en moins de deux heures Gustave s'était rendu maître de toute la force armée qui se trouvait à Stockholm, et qu'il apprit que le capitaine Hellichius avait remis Christianstadt au prince Charles qui s'avançait avec une partie de ses troupes vers la capitale. Le seul qui voulût essayer de la résistance, fut Rudbek ; furieux d'avoir été le jouet de la duplicité de Gustave, il parcourait les rues, appelant les Suédois aux armes. Le roi à qui il voulut barrer le passage et qu'il menaça de son épée nue, se retourna tranquillement vers ses officiers, et leur dit :

— Arrêtez ce fou.

La multitude était ivre de joie ; délivrée du pouvoir odieux des états, elle tendait avec enthousiasme les mains à une tyrannie nouvelle ; ce roi, prisonnier le matin, était maître absolu le soir. Deux jours après les membres de la diète furent convoqués dans le palais entouré de troupes, et cerné par des canons, mèche allumée et chargés à balles. Gustave entra, et frappant trois fois sur la table avec le marteau d'argent de Gustave-Adolphe, commanda le silence. Il prononça un long discours dans lequel il reprocha aux états en termes amers et méprisants, leur vénalité honteuse, et qui leur fit baisser la tête à tous. Ensuite il leur donna lecture d'une constitution rédigée par lui et qui confisquait au profit de l'autorité royale les libertés de la Suède, puis il reçut leur serment de fidélité que lui-même leur dicta. Enfin, pour terminer dignement cette longue série de ruses et de mensonges, après avoir posé la couronne sur sa tête, il entonna d'une voix forte le *Te Deum*, et fit hommage de son succès à Dieu, qui probablement ne le lui aurait pas accordé, s'il s'occupait des démêlés des rois et des peuples.

A. A.

Parmi tous les produits dont les annonces remplissent depuis quelque temps la quatrième page des journaux de France et de l'étranger, il en est un qui mérite de fixer d'une manière absolue l'attention des lecteurs, en raison des véritables services qu'il rend, et que justifie complètement la vogue nont il est l'objet : c'est L'EAU TONIQUE DE CHALMIN.

Elle est employée avec un grand succès contre les démangeaisons, sensibilité de la peau, pellicules écailleuses, cause provoquant la chute et la décoloration du cheveu ; mais, grâce à ses propriétés régénératrices, cette merveilleuse composition favorise la production de nouveaux cheveux, leur rend souplesse et brillant et en retarde le blanchiment.

Cette composition toute hygiénique combat avec succès les effets corrosifs produits par la transpiration et auxquels ne peuvent résister les chevelures les plus abondantes.

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs communication des propriétés d'un produit qui a mérité le surnom d'incomparable, et qui jouit d'une grande faveur parmi le monde élégant de l'Europe, et nous les invitons, s'ils veulent conserver une belle chevelure, à faire un usage journalier de cette précieuse découverte.

Dépôt à Roubaix, chez M. I. FAQUES, coiffeur-parfumeur.

CHEMIN DE FER DU NORD

Service du 1er mars.

Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai, St.-Quentin, Laon et Reims, par la ligne de Busigny à Somain :

	Matin		Soir	
Lille	6 35	9 00	1 10	6 20
Douai	7 25	10 00	2 25	7 25
Valenciennes		9 45	2 25	
Somain	7 00	10 30	3 00	7 55
Cambrai	5 00	7 55	11 20	3 55	9 10
Busigny	6 05	9 40	12 05	4 45	10 00
Le Câteau	6 20	12 55	6 25	12 56
Landrecies	6 45	1 15	6 46	1 17
Maubeuge	7 40	2 00	7 30	1 55

	Matin		Soir	
Maubeuge	8 29	11 02	8 53
Landrecies	9 06	11 41	9 41
Le Câteau	9 30	11 58	10 05
Busigny	6 10	9 45	12 50	6 17	10 25
Cambrai	7 00	10 41	2 00	7 02	1 25
Somain	7 50	11 25	2 50	7 50
Valencienn.	8 40	3 40	8 35
Douai	8 25	11 48	3 25	8 20
Lille	9 20	12 45	4 20	9 30

—

	Matin			Soir	
Busigny	9 40	10 30	12 40	4 45	10 35
St-Quentin	9 55	10 46	12 55	4 56	11 26
Tergnier	10 46	11 31	1 35	5 23	12 16
Laon	11 31	12 45	5 40	6 01	1 10
Reims	12 45	2 18	7 32		3 00

	Matin		Soir	
Reims			2 00	8 55
Laon			3 30	10 20
Tergnier		11 20	4 33	11 20
St-Quentin	5 00	11 56	5 21	11 56
Busigny	6 10		6 17	12 45